



# Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité d'Ormstown

Date du scrutin 3 novembre 2024

Siège no. 4

Par cet avis public, Francine Crête, Présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 9 octobre 2024  
Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
  - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
    - Le 3 novembre 2024
    - vous aviez la citoyenneté canadienne
    - vous n'aviez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle
    - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
  - De plus, vous deviez, le 30 juillet 2024 remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
    - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
    - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

Adresse : 5 rue Gale, Ormstown (Hôtel de ville)

Jours et heures : **21 octobre 2024 de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 17h30**

**22 octobre 2024 de 19h00 à 22h00**

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents :
  - un premier qui indique le nom et la date de naissance de la personne
  - un second son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la Présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

**Présidente d'élection**

Adresse : 5, rue Gale, Ormstown (Hôtel de ville)

Téléphone : 450 829-2625, poste 202

Donné à Ormstown le 21 octobre 2024

(Original signé)

---

Présidente d'élection